

Bordereau attestant l'exactitude des informations - SENS - 8903 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 02/10/2025 - 2508 - 2020 B 00325 - 890 174 881 - 3.4.5

Désignation de l'entreprise 345				Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise 13 Rue du Clos Bernaud 89140 COURLON-SUR-YONNE							
SIRET 89017488100023							
Durée de l'exercice en nombre de mois * 12 Durée de l'exercice précédent * 12							
				Exercice N clos le 31/12/2024			
ACTIF							
				Brut 1	Amortissements-Provisions 2		
				Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012			
		Autres *	014	016			
	Immobilisations corporelles *		028	32 467	030	21 921	10 545
	Immobilisations financières * (1)		040	490	042		490
	Total I (5)		044	32 957	048	21 921	11 035
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	32 821	052		32 821
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	36 063	070		36 063
		Autres * (3)	072	9 419	074		9 419
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	38 409	086		38 409
	Charges constatées d'avance *		092		094		
	Total II		096	116 712	098		116 712
	Total général (I + II)		110	149 669	112	21 921	127 747
PASSIF							
				Exercice N 1 NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *			120	8 000		
	Écarts de réévaluation			124			
	Réserve légale			126	80		
	Réserves réglementées *			130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *)			131	42 500		
	Report à nouveau			134	43		
	Résultat de l'exercice			136	25 624		
	Subventions d'investissement			137			
	Provisions réglementées			140			
	Total I			142	76 247		
Provisions pour risques et charges			Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	233		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *			166	15 071		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)			169	9 642		
	Comptes courants d'associés			173	12 450		
	Autres dettes			175	1 284		
	Produits constatés d'avance			174			
	Total III			176	51 500		
Total général (I + II + III)			180	127 747			
RENOUVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	2 184	
	(3) Dont compte courant d'associés débiteurs	199	2 856	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD



② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 <i>septies</i> A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise 3.4.5		Néant ☐					
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR 018		Exercice N clos le 31.12.2024					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210				
	Production vendue	{ Biens Services *	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214				
				217	218				
					520 133				
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222	27 784			
	Production immobilisée *				224				
	Subventions d'exploitations reçues				226				
	Autres produits				230	123			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)					232	548 041			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234				
	Variation de stocks (marchandises) *				236				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	117 057			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240	(4 247)			
	Autres charges externes *	{ dont crédit bail – mobilier 4 613 – immobilier			242	229 042			
	Impôts, taxes et versements assimilés	{ dont taxe professionnelle CFE et CVAE *			243	835			
	Rémunérations du personnel *				244	2 138			
	Charges sociales (cf renvoi 380)				250	131 962			
	Dotations aux amortissements *				252	33 193			
					254	6 789			
					255				
	Dotations aux provisions				256				
	Autres charges	{ dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles			259	260			
Total des charges d'exploitation (II)					264	516 278			
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270	31 763			
Produits financiers (III)		280	16	Charges financières (V)	294				
Produits exceptionnels (IV)					290				
Charges exceptionnelles (VI)	{ dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			347	348	300	1 387		
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	4 768			
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310	25 624			
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	25 624	314			
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318					
	Provisions non déductibles *			322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	4 767				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des optés d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330	1 387		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		{ Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 <i>sexies</i> D)	249	251				
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999				
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997			
	Entreprises nouvelles (44 <i>sexies</i>)	986	ZFU-TE (44 <i>octies</i> A)	987		342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 <i>septies</i>)	981	JEI (44 <i>sexies</i> A)	989					
	ZRD (44 <i>terdecies</i>)	127	ZRR (44 <i>quindécies</i>)	138					
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 <i>duodécies</i>)	991							
	ZFANG 44 <i>quaterdecies</i>	345	Investissements et souscriptions autres que	344					
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 <i>sexties</i>)	992	Zone de développement prioritaire (44 <i>quidécies</i>)	993					
	Crédance due au report en arrière du déficit			346		350			
	Droit divers								
	Deduction exceptionnelle (Art. 39 <i>deux</i> A)	655	Deduction exceptionnelle (Art. 39 <i>deux</i> A)	643					
Deduction exceptionnelle (Art. 39 <i>deux</i> B)	645	Deduction exceptionnelle (Art. 39 <i>deux</i> C)	647						
Deduction exceptionnelle (Art. 39 <i>deux</i> D)	648	Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 <i>deux</i> E)	641						
Deduction exceptionnelle (Art. 39 <i>deux</i> F)	990	Deduction exceptionnelle (Art. 39 <i>deux</i> G)	649						
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	352	31 778	354	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356				
	Déficits antérieurs reportables *			dont imputés sur le résultat					360
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col. 1 Déficit col. 2	370	31 778	372	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

3.4.5

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2024 a une durée de 12 mois

L'exercice précédent clos le 31/12/2023 avait une durée de 12 mois

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 127 747,27 E

Le résultat net comptable est un bénéfice de 25 623,83 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 21/03/2025 par les dirigeants

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique
- Stocks de matières premières : ils sont évalués au dernier prix d'achat connu
- En cours de production de biens : ils sont valorisés au coût de revient de production

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés



3.4.5

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE est comptabilisé au rythme de l'engagement, il est à prendre en compte au fur et à mesure de l'engagement des charges de rémunérations correspondantes, que la clôture coïncide ou non avec l'année civile, pour les comptes annuels comme pour les comptes intermédiaires ou consolidés, en normes françaises comme en IFRS

En outre, compte tenu des conditions de fiabilité et de probabilité d'obtention du CICE, sa prise en compte pour des éléments de rémunération différés à long terme devrait être rare

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option

- d'une diminution des charges de personnel, crédit d'un sous compte 64 (ANC, note d'information du 28 février 2013),
- une des autres solutions envisagées (en diminution de l'impôt ou en produit d'exploitation)

La comptabilisation du CICE, en IFRS, est présentée suivant l'une des deux possibilités retenues par la CNCC

- Comptabilisation des subventions publiques et informations à fournir sur l'aide publique, en déduction des charges de personnel auxquelles il est lié ou en « Autres produits »
- Comptabilisation en « Avantages du personnel » en déduction des frais de personnel

Les impacts de la prise en compte du CICE sur les états financiers, sont les suivants

Conformément aux dispositions de l'article 244 quater C du code général des impôts, nous précisons que le CICE ayant pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises, notre entité l'utilise à travers notamment des efforts

- en matière d'investissement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de recherche, d'innovation (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de formation et de recrutement (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de prospection de nouveaux marchés (indiquer éventuellement un montant ou %)
- de transition écologique et énergétique (indiquer éventuellement un montant ou %)
- et de reconstitution de leur fonds de roulement (indiquer éventuellement un montant ou %)

3.4.5

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE (suite)

2.2 - FONDS COMMERCIAL

Le fonds commercial n'est pas amorti mais fait l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an, et dès qu'il existe un indice de perte de valeur. Ce test conduit à constater une dépréciation lorsque la valeur d'usage du fonds commercial est inférieure à sa valeur nette comptable.

(OU) Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de . Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

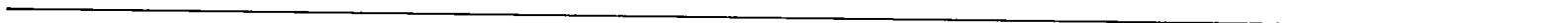
Option pour l'amortissement du fonds commercial sur 10 ans (réservé aux petites entreprises définies à l'article L123-16 du code de commerce)

Le fonds commercial fait l'objet d'une durée d'utilisation limitée. Il est amorti linéairement sur une durée de 10 ans conformément à l'option permise par le règlement n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Il fait l'objet d'un test de dépréciation dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

-> Rappel important

Préciser les modalités de mise en oeuvre du test de dépréciation et les modalités d'affectation à un groupe d'actif le cas échéant.



3.4.5

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 32 957

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	30 773	1 694		32 467
Immobilisations financières		490		490
TOTAL	30 773	2 184		32 957

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 21 921

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	15 132	6 789		21 921
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	15 132	6 789		21 921

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Outillage industriel	5 079	1 722	3 358	de 3 à 5 ans
Matériel de transport	26 252	19 065	7 188	5 ans
Matériel de bureau et informatique	1 135	1 135	0	3 ans
TOTAL	32 467	21 921	10 545	

3.1.4 - Réévaluation des immobilisations

Une réévaluation a été réalisée le , sur 0 immobilisations.

Des informations complémentaires sont prévues dans le chapitre Réévaluation des immobilisations.

3.2 - Etat des créances = 45 482

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	45 482	45 482	
TOTAL	45 482	45 482	

3.4.5

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.4.5

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 8 000

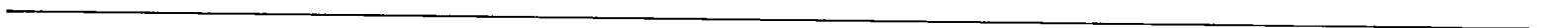
Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	80	100,00	8 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	80	100,00	8 000

4.2 - Etat des dettes = 51 500

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	233	233		
Dettes financières diverses	12 450	12 450		
Fournisseurs	15 071	15 071		
Dettes fiscales & sociales	22 462	22 462		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	1 284	1 284		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	51 500	51 500		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 1 752

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	1 752
Dettes fiscales & sociales	
Autres dettes	
TOTAL	1 752



3.4.5

ANNEXE

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Aux comptes annuels présentée en Euro

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 520 133

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Production de travaux	520 133	100,00 %
TOTAL	520 133	100,00 %

5.2 - Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 4 768

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	31 763		31 763
Résultat financier	16		16
Résultat exceptionnel	-1 387		-1 387
Participation des salariés			
TOTAL	30 392	4 768	25 624

5.3 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus
détaillée

3.4.5

RÉSULTAT DES 5 DERNIERS EXERCICES

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euro

RÉSULTATS DES 5 DERNIERS EXERCICES

Nature des Indications / Périodes Durée de l'exercice	31/12/2024 12 mois	31/12/2023 12 mois	31/12/2022 12 mois	31/12/2021 16 mois	31/08/2020 mois
I - Situation financière en fin d'exercice					
a) Capital social	8 000	8 000	10 000	1 000	
b) Nombre d'actions émises	80	80			
c) Nombre d'obligations convertibles en actions					
II - Résultat global des opérations effectives					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	520 133	522 652	758 901	574 043	
b) Bénéfice avant impôt, amortissements & provisions	37 181	942	47 624	87 274	
c) Impôt sur les bénéfices	4 768	3 083	9 333	7 068	
d) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	32 413	-2 141	38 291	80 206	
e) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	25 624	16 630	43 227	40 766	
f) Montants des bénéfices distribués					
g) Participation des salariés					
III - Résultat des opérations réduit à une seule action					
a) Bénéfice après impôt, mais avant amortissements & provisions	405	-27			
b) Bénéfice après impôt, amortissements & provisions	320	208			
c) Dividende versé à chaque action					
IV - Personnel :					
a) Nombre de salariés	6	4	6		
b) Montant de la masse salariale	131 962	141 353	145 206	11 911	
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales)	33 193	20 797	22 846	317	

Observations complémentaires



3.4.5

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Présenté en Euro

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SCI JSV	500		98	490	490				-24 877	
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires



3.4.5

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Des comptes annuels présenté en Euro

COMPTE RENDU DES TRAVAUX

Le Cabinet FICOREX, inscrit au tableau de l'Ordre des Experts Comptables

Aux termes de la mission d'assistance/de supervision comptable et d'établissement des Comptes Annuels, qui lui a été confiée par 3 4 5,

Déclare que les Comptes Annuels se rapportant à l'exercice clos au 31/12/2024 caractérisés notamment par les données suivantes

Informations significatives	
Total du bilan	127 747
Chiffre d'affaires hors taxes	520 133
Résultat net de l'exercice (bénéfice)	25 624

ont été établis à partir des pièces, documents et informations fournis par l'Entreprise, en conformité avec les dispositions de l'Ordonnance du 19 septembre 1945 régissant l'Ordre des Experts Comptables et avec les règles de diligence préconisées par l'Ordre à l'exception des règles suivantes

- présentation d'un état détaillé et chiffré des stocks et en cours,
- contrôle de la conformité de la méthode de valorisation des stocks et en cours utilisée avec les règles en vigueur,
- vérification de l'application de la méthode de valorisation des stocks et en cours par épreuves,
- établissement du tableau de financement,
- contrôle des existants en caisse

Le présent compte-rendu ne constitue pas une attestation de régularité et de sincérité au sens de l'article 2 de l'ordonnance du 19 septembre 1945

Pour FICOREX
Fait à PARIS le 21/03/2025



3.4.5
SAS AU CAPITAL DE 8000 €
13 RUE DU CLOS
89140 COURLON SUR YONNE

RCS SENS 890 174 881

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
21 MAI 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-et-un Mai à dix heures, les associés de la Société 3.4.5, au capital de 8 000 €, immatriculée au registre du commerce de SENS sous le numéro RCS 890 174 881 se sont réunis au siège social sis au 13 rue du Clos Bernaud 89140 Courlon sur Yonne, en assemblée générale ordinaire, conformément aux dispositions statutaires.

Etait présent :

RIBEIRO Vincent	40 Actions
SYLVAIN Djouadi	20 Actions
OHANA Julien	20 Actions

Soit un total de	80 Actions
------------------	------------

La séance est ouverte sous la présidence de RIBEIRO Vincent, président Associé, qui constate que l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de la moitié du capital social.

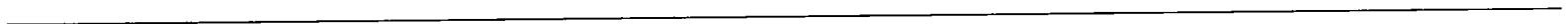
Puis, il rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée.

ORDRE DU JOUR :

- rapport de la gérance sur la situation de l'activité de la société pendant l'exercice de douze mois clos le 31 décembre 2024, ainsi que les conventions visées à l'article 225/240 du nouveau code de commerce 225/240 du nouveau code de commerce intervenues ou renouvelées au cours du même exercice,
- examen et approbation des états financiers audit exercice,
- quitus de la gérance,

Le président dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée :





- le rapport de gérance,
- les états financiers et l'annexe des comptes de l'exercice écoulé,
- le texte des résolutions qui seront proposées au vote de l'assemblée.

Puis, il rappelle que le rapport de la gérance sur les opérations de l'exercice, les états financiers et l'annexe des comptes, ainsi que les textes de résolutions proposées, ont été adressés aux associés et à la gérance, plus de quinze jours francs avant la date de l'assemblée, et que pendant ce même délai de quinze jours francs l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social.

Le président donne ensuite lecture du rapport de la gérance.

Cette lecture terminée, le président ouvre la discussion.

Après échanges de vues des différentes questions auxquelles il est répondu par le président, la discussion étant close et personne ne demandant plus la parole, le président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

Les actionnaires donnent acte à la gérance que les dispositions des statuts concernant tant la convocation de l'assemblée que la communication des comptes sociaux ont bien été respectées et notamment la mise à disposition des associés pendant les quinze jours francs qui ont précédé l'assemblée, de l'inventaire soumis à son approbation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

Les actionnaires, après avoir entendu lecture du rapport de gérance, approuve ledit rapport ainsi que les états financiers, tels qu'ils ont été présentés par la gérance et faisant ressortir pour l'exercice un Bénéfice net comptable de 25 623.83 €.

Nous vous proposons d'affecter le résultat net de la façon suivante, cumulé au report à nouveau créditeur de 43.41€ soit pour un nouveau report à nouveau de 25 667.24 :

Autres réserves : 25 600 €

Report à nouveau : 67.24 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

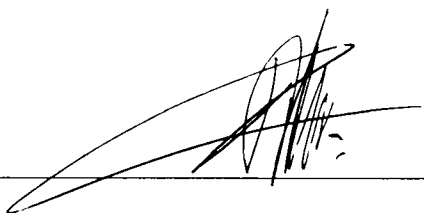
Les actionnaires donnent quitus entier à la gérance pour l'exercice 2025 pour l'accomplissement de sa mission concernant le même exercice.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12 heures.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par tous les actionnaires et par la gérance.

RIBEIRO Vincent



**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

SYLVAIN Djouadi



**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

OHANA Julien



**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

3.4.5
SAS AU CAPITAL DE 8 000 €
13 RUE DU CLOS
89140 COURLON SUR YONNE

RCS SENS 890 174 881

LE 21 AVRIL 2025

RAPPORT DE GERANCE

A PRESENTERA L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE LE 21 MAI 2025

Messieurs

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale à l'effet d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

A l'examen des documents comptables de l'exercice écoulé, il apparaît que le chiffre d'affaires s'est élevé à 520 133 € HT pour l'exercice 2024 sur un exercice de 12 Mois.

Le résultat de l'exercice fait apparaître un Bénéfice net comptable de 25 623.83 €.

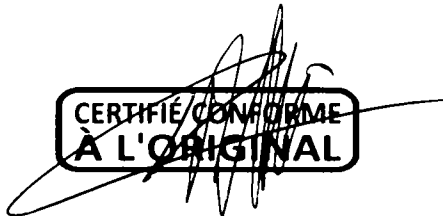
Nous vous proposons d'affecter le résultat net de la façon suivante, cumulé au report à nouveau créditeur de 43.41€ soit pour un nouveau report à nouveau de 25 667.24 :

Autres réserves : 25 600 €

Report à nouveau : 67.24 €

Nous vous demandons après examen des états financiers d'approuver ledit rapport.

La Présidence


**CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL**

